

**Le Plessier-sur-Saint-Just (Oise)**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Vendredi 22 MARS 2024**

Le vingt-deux mars deux mil vingt-quatre à vingt heure et quinze minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Plessier sur Saint Just sous la Présidence de Madame Maryse LEFÈVRE, Maire.

**Assistaient à la séance** : Messieurs ZIELINSKI Christian, GAMAIN Serge, HERBET Nicolas, LE LOUARN Christian, BLONDEAU Cédric.

Mesdames : LEFÈVRE Maryse, DECUIGNIRE Elisabeth, FOURNIER Amélia, CARON Cindy, PFEIFFER Odile, GUILBERT Stéphanie, LAHIANI Clara

Madame Lefèvre Isabelle donne procuration à Madame Lefèvre Odile

Absents excusés : Messieurs Bodere Cyril et Baudin Joel

**Est élue secrétaire de Séance** : Madame PFEIFFER Odile

Une minute de silence a été effectué en mémoire de Monsieur François LEFÈVRE.

**1-Délibération vote du compte administratif 2023- commune**

Après lecture des comptes de l'exercice 2023 et rappel du tableau récapitulatif suivant :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>En €uros</b>
Dépenses	453 203.35
Recettes	481 830.03
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	91 824.89
Recettes	114 841.73

Le Compte Administratif 2023 mis aux voix, sous la Présidence de Monsieur Gamain Serge, Doyen d'âge de l'assemblée présente est adopté à l'unanimité des présents.

**2-Délibération : approbation du compte de gestion 2023- commune**

Le conseil municipal après en avoir délibéré

**DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023, par Madame LIEURE Annie Perceptrice, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **3- Délibération : affectation du résultat -commune**

Le conseil municipal après en avoir délibéré DECIDE d'affecter le résultat sur le BP 2023 comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL		SOLDE (+ou-)	DEPENSES	RECETTES
Restes à realiser	Investissement			
	fonctionnement			
<b>Section D'investissement</b>	résultats propres à l'exercice 2023	+23 016.84	<b>K</b> 91824.89	<b>N</b> 114 841.73
	solde 2022 reporté (ligne 001 du BP 2024)	<b>L</b> -70 289.09 <b>B</b> -47 272.25	<b>K+L si L négatif</b>	/
	solde global d'exécution			
<b>Section de Fonctionnement</b>	résultats propres à l'exercice 2023	+28 626.68	<b>P</b> 453 203.35	<b>Q</b> 481 830.03
	résultat 2022 reporté (ligne 002 du BP 2024)	<b>M</b> 248 123.05	<b>P+M si M négatif</b>	<b>Q+M si M positif</b>
	<b>résultat global à affecter</b>	<b>©</b> +276 749.73		
<b>276749.73-47272.25=229 477.48</b>				
AFFECTATION DU RESULTAT		En réserve 1068 en recettes d'investissement	<b>47 272.25</b>	
		Report en fonctionnement 002 en recettes	<b>229 477.48</b>	

### **4 – Subventions 2024**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité les subventions et concours divers comme suit :

Article	Libellé	2024
<b>6281</b>	<b>Concours divers</b>	<b>2000.00</b>
	Divers	450.00
	Union des Maires de l'Oise	600.00
	Sport et loisirs UFOLEP	900.00
	Le souvenir Français	25.00
	ACCC du Beauvaisis	25.00
<b>6288</b>	<b>Image et son Picard</b>	<b>150.00</b>
<b>6574</b>	<b>Subvention fonctionnement des asso et organisme privés</b>	<b>6 000.00</b>
	Forains	600.00
	Comité des Fêtes	3750.00
	Coopérative scolaire Ecole Plessier	350.00
	Anciens Combattants St Just	100.00
	Don du Sang	100.00
	Secours populaire	200.00
	Ligue contre le cancer	300.00
	Félincalin	100.00
	Rally Raid	300.00
	Secours catholique	200.00

Une demande de « la petite ferme » et de la société de chasse ont été formulées, aucune des deux subventions n ont été octroyées.

## **5- Délibération : vote du compte administratif lotissement 2023**

Après lecture des comptes de l'exercice 2023 et rappelle le tableau récapitulatif suivant :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>En €uros</b>
Dépenses	0
Recettes	0
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	0
Recettes	0

Le Compte Administratif 2023 mis aux voix, sous la Présidence de M Gamain Serge, Doyen d'âge de l'assemblée présente est adopté à l'unanimité des présents.

## **6 – Délibération : approbation du compte de gestion 2023 lotissement**

Le conseil municipal après en avoir délibéré

**DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023, par Madame LIEURE Annie Perceptrice, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## **7- Délibération : vote du budget primitif 2024 lotissement**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de voter le budget primitif 2024 – tableau comme suit :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Dépenses	192 199.91	101 682.03
Recettes	192 199.91	101 682.03

## **8 – Délibération : changement d'horaires location salle des fêtes.**

Madame le Maire explique que le contrat de location stipulait que les locataires pouvaient rendre les clés le lundi matin 8 heures, hors depuis que le périscolaire est en place cela est impossible.

Elle propose donc de modifier les horaires comme suit :

	<b>HABITANTS</b>	<b>Particuliers EXTERIEUR</b>
Demi-journée	50 €uros	100 €uros
UNE JOURNEE <b>8h/19H</b>	120 €uros	300 €uros
WEEK END <b>Vendredi 19h30 à dimanche 19h maximum</b>	200 €uros	400 €uros

Le conseil municipal après en avoir délibéré **ACCEPTE** à l'unanimité les horaires proposés.

## **9- Questions diverses**

- ✚ Madame Maryse Lefèvre, Maire, informe qu'une réunion aura lieu le 5 avril pour le vote du budget primitif de la commune ainsi que les taux et taxes. Les convocations seront distribuées lundi avec la proposition du budget.
- ✚ Madame Maryse Lefèvre, Maire, informe que la Société Enertrag souhaiterait rencontrer les Elus et les administrés afin d'expliquer au mieux le projet éolien et répondre à toutes les questions. Les membres du conseil soulignent qu'il faudrait se renseigner auprès du ou des nouveaux propriétaires des terres concernées. La société propose un rdv en mai.
- ✚ Madame le Maire informe que suite aux questions sur l'antenne SFR la déclaration de travaux a été acceptée par le service urbanisme et par les bâtiments de France, cependant il faudra que SFR nous demande le droit d'installation car le château d'eau se situe sur le domaine public
- ✚ Monsieur Herbert Nicolas souligne que suite à la discussion avec Monsieur Baudin lors de la dernière réunion le mur du bas de la rue de Compiègne pour aller sur Saint Just se dégrade de plus en plus ; Madame Caron Cindy troisième adjointe souligne qu'elle va demander des devis dit « de réparation » au moins pour cette année à diverses entreprises et se tournera vers le conseil pour la décision à prendre
- ✚ Madame Lahiani Clara propose d'effectuer un atelier pédagogique pour les enfants de bas âge (4 séances dans l'année) sur l'astronomie etc en jonction avec des Etudiants. Madame le Maire souligne que l'idée est bonne cependant il faudrait trouver des dates de disponibles et surtout que nous ne pouvons pas subventionner ces ateliers. Madame Lahiani se renseigne de son côté pour approfondir les éventuelles propositions.
- ✚ Madame Guilbert Stéphanie demande ce qu'il en est de la commande éventuelle des panneaux pour la mise en vente des terrains, les adjoints ayant trois devis vont se réunir pour en commander et Madame Pfeiffer s'occupe d'aller dans deux agences immobilières, Madame Guilbert Stéphanie propose d'aller voir ORPI Montdidier Madame Fournier de contacter SAFTI et Monsieur Herbert Nicolas nous avait fait prendre contact avec IAD (le secrétariat le recontactera).

Fin de séance 22h30

LEFEVRE M

GAMAIN S

LE LOUARN C

FOURNIER A

HERBET N

DECUIGNIERE E

PFEIFFER O

CARON C

GUILBERT S

ZIELINSKI C

LAHIANI C

BLONDEAU C